



Syndicat Indépendant des Commissaires de Police

COMMUNIQUE DE PRESSE

Depuis quelques jours, une multitudes d'informations imprécises et débridées paraissent ici et là dans la presse à propos d'un rapport rédigé par Monsieur François MONGIN, inspecteur des finances chargé de mission dans le cadre de la Révision Générale des Politiques Publiques.

Le SICP s'interroge sur une telle étude qui, menée en catimini, ne semble appréhender la sécurité que sous son seul volet financier.

Une fois de plus, la parité syndicale n'a pas été consultée: cette mission est donc passée totalement inaperçue dans le monde pourtant clos des services de sécurité.

Le SICP tient à manifester sa colère suite aux «fuites» itératives et semblant bien orchestrées qui ont dévoilé quelques conclusions «bien ciblées» d'un rapport qui, pour l'instant, ne semble avoir été présenté à personne.

Il est permis de s'interroger sur les enjeux véritables des études menées dans le cadre de la Révision Générale des Politiques Publiques concernant les forces de sécurité; si d'éventuelles économies en personnels et en moyens, dans un contexte budgétaire difficile pour les finances publiques, ne sont pas à exclure aux yeux de certains, il nous est, quant à nous, permis de douter que les efforts budgétaires dans ce domaine suffisent à eux seuls à rétablir les finances du pays.

Nous espérons qu'il ne s'agit nullement d'une opération de manipulation tendant à véhiculer le doute quant à la qualité de l'action développée par les services de police et les forces de sécurité en général.

Le SICP rappelle, en outre, que les missions de police touchent à un domaine où la dimension humaine, et notamment le rapport avec le public, s'avère fondamentale. C'est la raison pour laquelle les réformes de fond liées à la sécurité ne peuvent -et ne doivent- en aucun cas se réduire à une simple étude comptable des économies potentielles envisagées par un quelconque technocrate, fût-il inspecteur des finances.

Si notre organisation ne s'est jamais opposée par principe à toute réforme basée sur une vraie réflexion relative à l'avenir de nos forces de sécurité, le SICP exige avant tout que l'ensemble des acteurs de la profession soit entendu afin que les éventuelles évolutions soient étudiées dans la sérénité et la concertation.

Le Bureau National



Syndicat Indépendant des Commissaires de Police

59 rue de Clignancourt 75018 PARIS

www.commissaires.fr

05/11/2007